

L'honorable Lawrence MacAuley, député, c.p.
Ministre des Anciens Combattants
66, rue Slater, 14ième étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0P4

Longueuil, 13 janvier 2022

Monsieur le ministre,

Je vous écris afin de vous faire part de la préoccupation de notre organisation concernant la fermeture prolongée du centre de traitement en résidence des traumatismes liés au stress opérationnel (CTRTSO) situé à l'hôpital Sainte Anne-de-Bellevue.

Ce service unique au Canada et essentiel à nos vétérans confrontés des problèmes importants de santé mentale est fermé depuis maintenant près de 2 ans. Ce bris de service, initialement justifié par l'arrivée de la pandémie mondiale de la COVID -19, prive désormais des vétérans et vétéranes de soins en santé mentale adaptés à leur service et conditions qui sont prodigués par une équipe de spécialistes dévoués qui ont développé au cours de la dernière décennie, une expertise importante et unique au pays.

Nous sommes, par conséquent, très inquiets par le contexte particulier entourant la fermeture de la clinique, la période écoulée depuis cette mesure exceptionnelle et le manque d'information accessible au public et à des organismes tels que le nôtre concernant sa réouverture. Nous avons multiplié les démarches auprès des gestionnaires, intervenants et membres des services de santé qui œuvrent à l'hôpital Sainte Anne et ce, sans résultat.

Notre intervention est aussi liée aux efforts dont nous avons été témoins, déployés par de votre ministère, pour venir en aide aux vétérans en offrant des services de proximité en santé mentale et en réadaptation.

Nous saluons cette initiative qui permettra à la majorité des vétérans de recevoir des services dans leur région de résidence mais nous sommes quand même préoccupés de la réduction de disponibilité et de la qualité des services spécialisés qu'entraîne la fermeture actuelle du programme de service résidentiel dispensé au CTRTSO, qui offre ses services à une clientèle qui provient de l'ensemble du pays.

Un des défis qui a été confiés par des professionnels de la santé et vétérans œuvrant dans de ce milieu est que plusieurs vétérans et vétéranes sont réticents et même refusent l'admission en psychiatrie dans une institution civile car l'environnement chaotique qui y règne ravive leurs traumatismes. Un autre élément préoccupant de la situation actuelle est que, selon l'information limitée obtenue par des discussions et recherches de notre part, les centres de traitements internes qui sont présentement utilisés par votre ministère semblent être principalement axés sur le traitement des dépendances plutôt que les TSO.

Bien que les fournisseurs de services en santé mentale sélectionnés aient des compétences thérapeutiques indéniables, ceux-ci n'ont peu ou pas de connaissances de la culture et de l'environnement spécifique au service militaire. Nous croyons que ce dernier élément est crucial dans une approche qui optimisera l'atteinte de résultats positifs dans le traitement et la thérapie et que celui-ci ne pourra pas être disponible à court ou moyen terme.

Nous observons aussi, d'un bout à l'autre du pays, un manque criant de ressources pour dispenser des soins en santé mentale pour les Canadiens. Cette situation augmente de façon significative le risque, pour les vétérans et vétéranes, de subir des délais dans leurs traitements, surtout si on tient compte du manque de synchronisation entre les services de santé de juridiction fédérales et provinciales en matière de soins de santé spécifiques pour cette clientèle dont les besoins sont uniques.

Bien que le syndrome de stress opérationnel soit une condition qui peut se retrouver dans la population en général, le contexte dans lequel nos vétérans ont développé cette condition est unique autant d'un aspect environnemental que clinique.

Nous croyons sincèrement que des soins spécifiques, qui tiennent compte des conditions de services et de la culture particulière dont sont issus les vétérans et vétéranes, sont essentiels à un rétablissement optimal de cette clientèle, comme le sont les soins spécialisés de tout type en santé mentale, offerts aux Canadiens en général.

Nous vous soumettons, pour votre considération notre demande d'effectuer une réouverture rapide et sécuritaire du centre de traitement en résidence des traumatismes liés au stress opérationnel (CTRISO) situé à l'hôpital Sainte Anne-de-Bellevue. Nous considérons que ce lieu de traitement unique au Canada, est exceptionnel, qu'il possède le personnel compétent, expérimenté et sensibilisé aux particularités de cette clientèle spécifique qui a servi notre pays avec abnégation et distinction. Le programme résidentiel est, à nos yeux, un service indispensable pour un rétablissement adapté de nos vétérans et vétéranes qui souffrent de blessures psychologiques liées au stress opérationnel qui nécessite une admission en psychiatrie. En plus des bénéfices de soutien mutuel et de camaraderie qui s'y développent et qui contribuent à leur cheminement, les soins qui y seront prodigués permettront à nos vétérans et vétéranes de continuer leur transition vers une vie harmonieuse et positive auprès de leurs familles et leurs proches.



Daniel F. O'Connor
Président - Le Sentier

CC :

Honorable Larry Smith, Sénateur
Francis Scarpallogia, Député fédéral – Lac-St-Louis
Gregory Kelly, Député provincial – Jacques-Cartier